



Mandat privé de rendement prudent Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Mandat privé de rendement prudent Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés,

comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 3,3 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges

imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les charges et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice Solactive GBS Developed Markets ex North America Large & Mid Cap Index (en CAD), ont respectivement affiché un rendement de 1,2 % et de 10,8 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 7,5 % de l'indice composé S&P/TSX, à 70 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada, à 7,5 % de l'indice S&P 500 (en CAD) et à 15 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets ex North America Large & Mid Cap (en CAD), a dégagé un rendement de 4,7 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Au cours de la période, le Fonds a dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte en raison surtout du rendement inférieur des placements en actions dans le cadre de la stratégie de dividendes nord-américains.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 1,2 % pour la période de 6 mois close le 31 décembre 2025. Le taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a augmenté jusqu'à 3,6 % en juillet et a baissé à 3,0 % en novembre. Il a augmenté de nouveau et a terminé la période à 3,4 %. Après trois réunions consécutives à l'occasion desquelles il a été décidé de maintenir le taux directeur stable, la Banque du Canada (la « BdC ») a repris son cycle de réduction des taux, appliquant une réduction de 25 points de base (« pb ») en septembre, puis en octobre. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans est descendu à 3,9 % en octobre avant de remonter à 4,2 % à la fin de l'année. Après l'épisode de volatilité de la période qui a suivi les annonces de l'administration Trump concernant le « Jour de la Libération », les marchés obligataires ont connu une période relativement plus stable. La Réserve fédérale a repris sa propre politique d'assouplissement, appliquant trois réductions de 25 pb au cours du second semestre après avoir maintenu les taux stables jusque-là dans l'année. Ces réductions ont ramené le taux directeur à 3,75 % à la fin de l'exercice. Les décisions de la Réserve fédérale ont été motivées par des données plus faibles sur l'économie et sur l'emploi. Les écarts de taux des obligations de

catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, mesurés par les indices sur les écarts ajustés en fonction des options pour les sociétés canadiennes ICE BofA, sont demeurés dans une fourchette relativement étroite pour la durée de la période. Après la période de volatilité observée au début de l'année, la vigueur des données fondamentales des entreprises et de la demande pour les titres de créance (surtout de catégorie investissement) a donné lieu à une conjoncture plus stable et à des écarts plus resserrés.

La participation en titres à revenu fixe a dégagé un rendement supérieur à celui de l'indice obligataire universel FTSE Canada au cours de la période, principalement en raison de la solide performance de la stratégie tactique d'obligations suivie de la stratégie active axée sur le crédit. La stratégie active axée sur les obligations de base a également été un contributeur solide, mais la performance est en ligne avec celle de l'indice.

La stratégie tactique d'obligations a surpassé l'indice de référence, principalement grâce à la gestion active de la duration et au positionnement en vue du rétrécissement de l'écart de rendement entre les États-Unis et le Canada, qui a atteint son plus haut niveau en plus de 35 ans. Les autres apports sont venus de la négociation tactique, des stratégies de dérivés et de la surpondération des obligations de société, tandis que le positionnement des titres de créance est demeuré défensif, car la gestion de la duration était la principale source de rendement. Toutefois, une position plus audacieuse au chapitre des titres de créance aurait amélioré davantage le rendement, car les obligations de société ont surperformé les obligations d'État au cours de l'exercice.

Au cours de la période, les résultats positifs de la stratégie active axée sur le crédit Dynamique ont découlé d'une répartition sectorielle efficace, de placements à courte duration et de la sélection d'émetteurs de grande qualité, y compris des positions américaines à rendement élevé. Tout au long du trimestre, une réaffectation a été opérée en faveur d'émetteurs dont les fondamentaux sont plus solides, ainsi qu'un passage des titres de créance américains vers des titres de créance canadiens. Les facteurs compensatoires comprennent la compression des valorisations attribuable aux facteurs macroéconomiques dans les secteurs à bêta élevé et la faiblesse des titres d'émetteurs à fort effet de levier. Au deuxième semestre, les ajustements ont été plus ciblés : réduction de l'exposition aux obligations à rendement élevé américaines pour réduire le coefficient bêta, augmentation de l'exposition aux obligations à rendement élevé canadiennes et ajout de produits titrisés à courte duration pour améliorer la liquidité et les produits d'intérêts. Le Fonds a entièrement couvert son exposition au risque de change, clôturant la période avec un rendement à l'échéance de 4,7 % et une duration de 4,6 ans.

La stratégie active axée sur les obligations de base a été conforme à celle de l'indice de référence pour la période, la gestion active de la duration et la surpondération des titres de créance ayant eu un effet positif, les obligations de société ayant surperformé les obligations d'État. Toutefois, le positionnement en vue d'un aplatissement de la courbe des taux a nui à la croissance, tandis qu'une surpondération des placements non traditionnels liquides a également ajouté une valeur modeste.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 6 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 11,5 %. Au deuxième semestre de 2025, la situation s'est renversée par rapport au premier semestre, car les investisseurs ont retrouvé l'appétit pour le risque et une reprise a été observée sur les marchés boursiers, lesquels ont affiché un taux de croissance à deux chiffres au cours de la période.

Bien que l'inflation suscite encore beaucoup d'inquiétude, les craintes d'une hausse des prix découlant des droits de douane, comme ce que nous avons connu en 2022, se sont avérées infondées et les banques centrales ont pu continuer à normaliser les taux d'intérêt.

L'économie américaine a progressé à un taux annuel de 4,3 % au troisième trimestre, soit le taux de croissance le plus élevé en deux ans. Même si l'économie a fait preuve de résilience, le PIB ayant affiché une forte croissance, le marché du travail s'est trouvé aux prises avec des difficultés et le taux de chômage a grimpé légèrement jusqu'à 4,4 %, ce qui a incité la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») à réduire ses taux d'intérêt à trois reprises au cours de la période, les faisant passer de 4,50 % à 3,75 %, soit le taux le plus bas en trois ans.

Dans la zone euro, la confiance des investisseurs a été renforcée par les réductions de taux de la Fed, qui ont contribué à améliorer la conjoncture financière dans le monde et à réduire les risques pour les actifs européens. L'environnement économique dans l'ensemble de la zone euro est demeuré contrasté. L'activité manufacturière, surtout en Allemagne, a continué à se contracter et les secteurs axés sur l'exportation en ont souffert. L'activité dans le secteur des services est toutefois demeurée vigoureuse, ce qui a aidé l'activité commerciale en général à prendre de l'expansion, mais de façon modeste. La Banque centrale européenne a maintenu les taux directeurs inchangés pendant cette période, tout en s'engageant à surveiller attentivement l'évolution de la croissance et des prix.

Sur le plan régional, les marchés émergents ont fait partie de ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats. Le mouvement haussier des actions a été surtout entraîné par les marchés axés sur la technologie de la Corée du Sud et de Taïwan.

Les métaux précieux ont été la catégorie d'actifs vedette de la période. L'or a occupé le devant de la scène médiatique alors que les banques centrales internationales continuaient à diversifier leurs réserves en investissant dans le métal précieux.

Tous les 11 secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont affiché des rendements positifs au cours du semestre, les services de communication, les matériaux et les soins de santé ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été l'immobilier, la consommation de base et l'industrie.

Les placements en actions ont affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte, principalement en raison du rendement inférieur de la stratégie de dividendes nord-américains, mais aussi de la stratégie de dividendes mondiaux, qui a fait moins bien que son indice de référence.

La stratégie de dividendes nord-américains a dégagé un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période, en raison principalement de l'exposition limitée à la solide performance du secteur des matériaux, en particulier les actions aurifères, et de l'absence d'actions axées sur la croissance et liées à l'IA qui ne cadrent pas avec ses critères en matière de qualité et de dividendes. Les titres du secteur des services financiers, les banques canadiennes en tête, ont contribué le plus au rendement, et le secteur des technologies de l'information a aussi ajouté de la valeur, malgré son retard par rapport à l'indice de référence. Les titres ayant le plus contribué au rendement sont la Banque Royale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse et Apple, tandis que Telus, Corporation financière Intact et Salesforce ont nui au rendement. Le positionnement du portefeuille s'est légèrement déplacé vers le Canada, avec une exposition accrue aux secteurs des soins de santé, des services de communication et de la consommation de base.

La stratégie de dividendes internationaux a dégagé un rendement inférieur à celui de son indice de référence au cours de la période, en raison principalement du choix des titres dans les secteurs des services financiers et de l'industrie. Les placements au Royaume-Uni, en France et en Allemagne ont également nui au rendement. Les secteurs des technologies de l'information et des Matériaux, en particulier Samsung Electronics Co Ltd. et Anglo American PLC, ont contribué de façon notable à la performance.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 714,1 millions de dollars au 30 juin 2025 à 730,5 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 6,8 millions de dollars, par des gains sur les placements de 24,4 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 1,2 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Changement du niveau de risque

Avec prise d'effet le 5 décembre 2025, le niveau de risque du Fonds est passé de « faible à moyen » à « faible », conformément à la méthode de classification du risque imposée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce changement n'a aucune incidence sur l'objectif ou les stratégies de placement du Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions

de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent

comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ⁽¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ⁽²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ⁽³⁾	
Série A												
31 déc. 2025	9,96	0,37	(0,08)	0,07	(0,03)	0,33	(0,10)	(0,01)	–	(0,09)	(0,20)	10,08
30 juin 2025	9,68	0,36	(0,16)	0,13	0,35	0,68	(0,17)	(0,03)	–	(0,20)	(0,40)	9,96
30 juin 2024	9,54	0,34	(0,15)	(0,03)	0,37	0,53	(0,11)	(0,09)	(0,01)	(0,19)	(0,40)	9,68
30 juin 2023	9,34	0,34	(0,15)	0,04	0,36	0,59	(0,10)	(0,08)	(0,06)	(0,16)	(0,40)	9,54
30 juin 2022	10,92	0,29	(0,17)	0,04	(1,42)	(1,26)	(0,08)	(0,08)	–	(0,24)	(0,40)	9,34
30 juin 2021	10,41	0,20	(0,17)	0,07	0,74	0,84	(0,04)	(0,08)	–	(0,28)	(0,40)	10,92
Série F												
31 déc. 2025	9,49	0,35	(0,04)	0,06	(0,02)	0,35	(0,13)	(0,01)	–	(0,05)	(0,19)	9,64
30 juin 2025	9,16	0,34	(0,07)	0,13	0,33	0,73	(0,24)	(0,03)	–	(0,13)	(0,40)	9,49
30 juin 2024	8,98	0,33	(0,07)	(0,03)	0,36	0,59	(0,18)	(0,08)	(0,01)	(0,13)	(0,40)	9,16
30 juin 2023	8,74	0,31	(0,07)	0,04	0,34	0,62	(0,17)	(0,08)	(0,05)	(0,09)	(0,39)	8,98
30 juin 2022	10,16	0,28	(0,08)	0,04	(1,25)	(1,01)	(0,16)	(0,08)	–	(0,16)	(0,40)	8,74
30 juin 2021	9,63	0,19	(0,08)	0,06	0,72	0,89	(0,12)	(0,08)	–	(0,19)	(0,39)	10,16
Série FT – Les parts de série FT ont été lancées le 27 septembre 2024.												
31 déc. 2025	14,63	0,55	(0,06)	0,10	(0,05)	0,54	(0,20)	(0,01)	(0,01)	(0,06)	(0,28)	14,88
30 juin 2025	15,00	0,52	(0,07)	0,16	(0,16)	0,45	(0,75)	(0,06)	–	–	(0,81)	14,63

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série I												
31 déc. 2025	9,93	0,36	(0,01)	0,07	(0,02)	0,40	(0,17)	(0,01)	–	(0,05)	(0,23)	10,09
30 juin 2025	9,59	0,37	(0,01)	0,13	0,35	0,84	(0,32)	(0,03)	–	(0,14)	(0,49)	9,93
30 juin 2024	9,40	0,34	(0,01)	(0,03)	0,34	0,64	(0,25)	(0,09)	(0,01)	(0,13)	(0,48)	9,59
30 juin 2023	9,16	0,34	(0,01)	0,04	0,38	0,75	(0,24)	(0,08)	(0,06)	(0,10)	(0,48)	9,40
30 juin 2022	10,64	0,28	(0,01)	0,04	(1,29)	(0,98)	(0,24)	(0,08)	–	(0,16)	(0,48)	9,16
30 juin 2021	10,09	0,22	(0,01)	0,05	0,77	1,03	(0,20)	(0,09)	–	(0,20)	(0,49)	10,64
Série T – Les parts de série T ont été lancées le 27 septembre 2024.												
31 déc. 2025	14,56	0,72	(0,12)	0,10	(0,20)	0,50	(0,12)	(0,01)	(0,01)	(0,15)	(0,29)	14,74
30 juin 2025	15,00	–	(0,18)	0,12	0,94	0,88	(0,72)	(0,06)	–	–	(0,78)	14,56

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	553 199	54 856 562	1,67*	1,67*	0,06*	4,13	10,08
30 juin 2025	535 578	53 789 208	1,68	1,68	0,06	8,13	9,96
30 juin 2024	510 276	52 737 580	1,67	1,67	0,04	10,86	9,68
30 juin 2023	501 864	52 610 285	1,67	1,67	0,02	7,53	9,54
30 juin 2022	464 659	49 735 472	1,67	1,68	0,02	4,28	9,34
30 juin 2021	437 066	40 037 568	1,67	1,71	0,02	0,60	10,92
Série F							
31 déc. 2025	161 099	16 703 986	0,82*	0,84*	0,06*	4,13	9,64
30 juin 2025	163 567	17 233 653	0,82	0,85	0,06	8,13	9,49
30 juin 2024	154 400	16 849 818	0,82	0,86	0,04	10,86	9,16
30 juin 2023	133 299	14 844 520	0,82	0,86	0,02	7,53	8,98
30 juin 2022	135 732	15 523 234	0,82	0,85	0,02	4,28	8,74
30 juin 2021	161 646	15 913 787	0,82	0,87	0,02	0,60	10,16
Série FT							
31 déc. 2025	1	72	0,82*	0,86*	0,06*	4,13	14,88
30 juin 2025	1	70	0,82*	0,87*	0,06	8,13	14,63
Série I							
31 déc. 2025	12 798	1 268 110	0,19*	0,21*	0,06*	4,13	10,09
30 juin 2025	14 083	1 417 965	0,19	0,21	0,06	8,13	9,93
30 juin 2024	16 139	1 682 998	0,19	0,21	0,04	10,86	9,59
30 juin 2023	19 502	2 074 371	0,19	0,22	0,02	7,53	9,40
30 juin 2022	22 199	2 423 948	0,19	0,22	0,02	4,28	9,16
30 juin 2021	25 585	2 405 114	0,19	0,22	0,02	0,60	10,64
Série T							
31 déc. 2025	3 356	227 637	1,67*	1,88*	0,06*	4,13	14,74
30 juin 2025	824	56 597	1,67*	1,93*	0,06	8,13	14,56

* Annualisé

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,32	52,5	47,5
Série F	0,57	—	100,0
Série FT	0,57	—	100,0
Série I*	s. o.	—	—
Série T	1,32	51,8	48,2

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

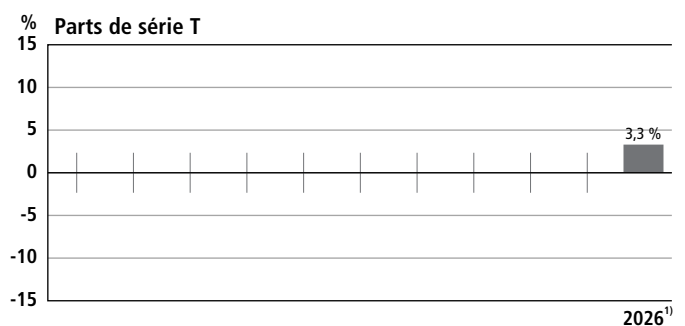
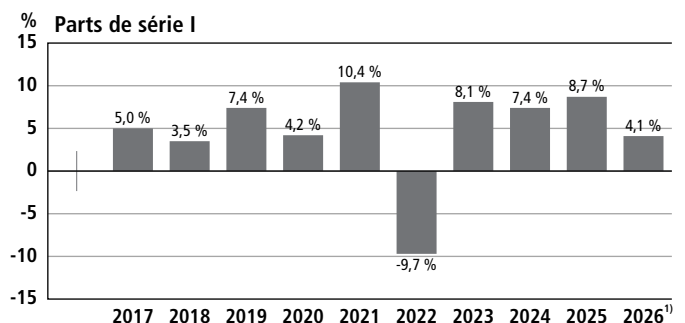
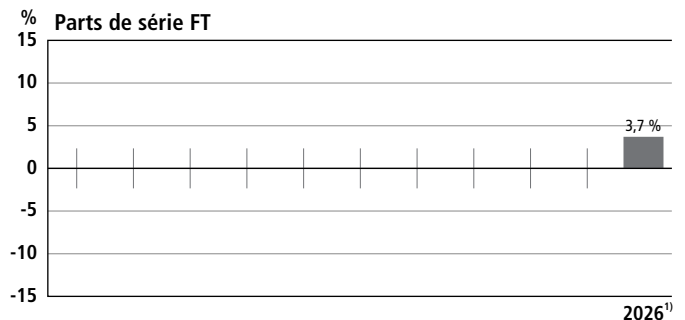
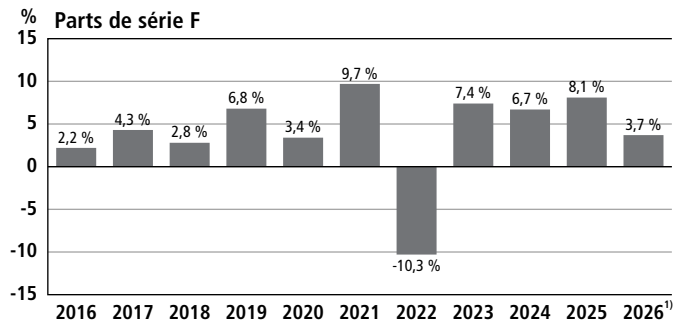
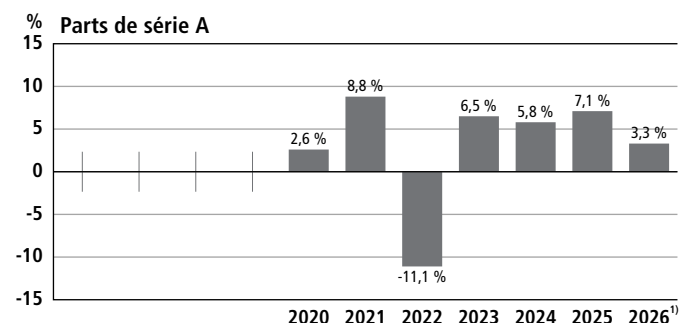
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de

placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Fonds de titres à revenu fixe	69,8
Fonds d'actions étrangères	15,1
Fonds d'actions canadiennes	14,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2
Autres éléments d'actif (de passif) net**	0,0

Par pays / région¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	99,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

Principaux titres en portefeuille*	% de la valeur liquidative
Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique, série O	29,9
Mandat privé de stratégies actives de crédit Dynamique, série O	20,0
Mandat privé tactique d'obligations Dynamique, série O	19,9
Mandat privé de dividendes internationaux Dynamique, série O	15,1
Mandat privé de dividendes nord-américains Dynamique, série O	14,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.

** Correspond à moins de 0,05 % de la valeur liquidative totale.